



# Projet d'alimentation en eau potable de centres semi-urbains en république togolaise

**Date D'approbation :**

19/09/2018

**Région :**

Maritime

**Préfecture :**

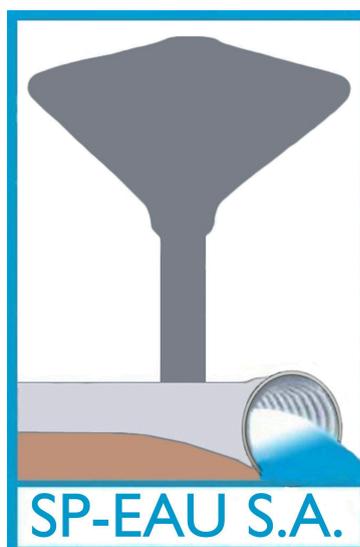
Golfe

**Type :**

Prêt

**Montant :**

10 Mds



Le projet d'Alimentation en Eau Potable de centres semi-urbains en République togolaise porte sur l'alimentation en eau potable de 89 centres semi-urbains. Il s'agit des centres les moins couverts, avec un taux de couverture de 20% pour une moyenne nationale de 50%. Pour la mise en œuvre de ce projet global, l'Etat a saisi l'Union Européenne et la BOAD pour financer les études et les travaux dans 89 centres.

A la suite des études, au vu de l'importance du financement à mobiliser, il a été retenu d'intervenir dans une première tranche portant sur 46 centres semi-urbains, répartis entre l'Union Européenne (28 centres) et la BOAD (18 centres).

L'opération a pour objet, la construction de trente-cinq (35) systèmes d'alimentation en eau potable desservant quarante-six (46) centres semi-urbains à travers la réalisation de : i) cinq (05) prises en rivière et quarante-huit (48) forages ; ii) trente-cinq (35) unités de traitement pour une production de 28 056 m<sup>3</sup>/jour d'eau potable ; iii) 369 459 ml de canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable ; et iv) trente-neuf (39) châteaux d'eau d'une capacité totale de 7 650 m<sup>3</sup> desservant 546 bornes fontaines et 700 branchements particuliers.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la desserte en eau potable des localités semi-urbaines du Togo par la mise en place de systèmes d'alimentation en eau potable modernes pour les populations.

Plus spécifiquement, le projet vise à : i) desservir en eau potable une population supplémentaire de 249 000 personnes en 2021 en portant le taux de desserte de la zone de projet de 20% en 2017 à 60% en 2021 ; et ii) diminuer de 50% le nombre de personnes atteintes de maladies d'origine hydrique dans la zone du projet.

Le coût global hors taxes du projet, de 22 750 MFCFA, y compris les imprévus physiques et les provisions pour hausse de prix, est financé comme suit : i) Union Européenne : 12 300 MFCFA (soit 54%) ; ii) BOAD : 10 000 MFCFA (soit 44%) ; et iv) État togolais : 450 MFCFA (soit 2%).

Le prêt a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque au cours de sa session du 27 juin 2018. L'Accord de prêt, signé le 12 octobre 2018, est entrée en vigueur le 24 juillet 2019. Les conditions suspensives ont été levées le 06 mai 2020.

L'exécution du projet a démarré en 2016 avec le volet financé par l'Union Européenne. L'achèvement de ce volet est prévu en mai 2020. Le planning de réalisation du volet financé par la BOAD prévoit une durée globale de 30 mois, dont 18 mois de travaux.

A date, le processus d'attribution des différents marchés est en cours d'exécution et aucun décaissement n'a été effectué sur le prêt de la BOAD.

#### Développement rural et projets sociaux

Au titre du développement rural et des projets sociaux, neuf (09) projets sont en cours d'exécution ou d'achèvement.